

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Annick Rousseau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b0c120c62af4c94d6940d7e1>

Date d'obtention : 2023-11-29 22:22:22

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une méthode uniformisée auprès des divers intervenants formés (intervenants en milieu scolaire travaillant auprès d'adolescents, policiers et DPCP) qui permet de répondre plus efficacement à une situation de sexto grâce à la trousse qui nous guide pas à pas. Cette méthode permet aussi de traiter plus rapidement ce type de situation et de freiner la propagation et la distribution de sexto. Que le guide va nous aider à déterminer si il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Que l'ont a le droit de confisquer le téléphone au besoin mais qu'il faut en aucun cas vérifier les sexto.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra d'intervenir plus efficacement auprès des jeunes dans une situation de dénonciation de sexto.

En suivant les étapes du guide cela va me permettre de m'assurer de ne pas commettre d'erreur ni risquer d'influencer un jeune par mes interventions.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À m'assurer de ne pas regarder les images ou autres. À suivre les étapes du guide et à confisquer au besoin l'appareil électronique.